

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 30 AVRIL 2019

Présents : MM. FEBVAY - ANDRIEU – BROGNARA– DA.MATA - LETELLIER- CHUPPE

Excusés : MM. PLASSART- MAGGIO

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

DÉPLACEMENTS

VILLE de GONESSE Stade Eugene COGNEVAUT rue CLARET NNI 952770103

MM. FEBVAY CHUPPE et ANDRIEU de la C D T I S 95 se sont rendus le lundi 29 avril 2019 à 21 H sur les installations du club pour classement de l'éclairage.

M FEBVAY se rendra à GONESSE au stade Eugene COGNEVAUT rue CLARET NNI 952770103 le 03 MAI pour confirmation de classement.

VILLE de CERGY Stade Salif KEITA Bld d'OSNY Plaine des Linandes NNI 951270601

M. CHUPPE de la C D T I S 95 s'est rendu mercredi 24 avril à 14H00 en compagnie de M. DENIS de la CRTIS sur les installations du club pour classement du terrain.

VILLE de BOUFFEMONT Stade JEAN-BAPTISTE CLEMENT rue FRANCOIS MITTERRANT NNI 950910101

M. ANDRIEU et DA-MATA de la C D T I S 95 se rendront le jeudi 9 MAI à 10 h sur les installations du club pour confirmation de classement du terrain.

VILLE de VAUREAL Stade DE LA CROIX Parc des sports Ave GAVROCHE NNI 956370102

M PLASSART ET CHUPPE se rendront sur les installations du stade pour confirmation de classement du terrain.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Le Président
Christian FEBVAY

Le Secrétaire de séance
Prosper ANDRIEU